

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Ministère chargé
de l'environnement

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

16/01/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01113P0013

1. Intitulé du projet

Aérogare 2 - parking E/F est

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AEROPORTS DE PARIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FRANCOIS Pascal - Directeur de projet

RCS / SIRET

5 52 016 628 00018

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Parking ERT de SHON de 16 683 m ² , soumis à permis de construire situé sur la commune du Mesnil-Amelot

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à créer un parking de stationnement à étages, ouvrage annexe à l'aérogare 2E existante, à usage professionnel, et réservé strictement aux personnels d'Aéroports de Paris, d'Air France et de prestataires de services intervenant sur la plateforme, afin de répondre au besoin de place de stationnement situées au contact des terminaux tant pour les personnels que pour les passagers. Le parking ne sera donc pas accessible au public (pas d'accessibilité pour les passagers ou accompagnants notamment).

4.2 Objectifs du projet

- répondre au besoin de place de stationnement situées au contact des terminaux tant pour les personnels que pour les passagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

phase de démarrage des travaux envisagée en juin 2013, pour une durée de 12 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Capacité d'accueil de 600 places, à usage professionnel, permettant de libérer de la capacité, pour les passagers, dans les parkings existants directement au contact des aéroports E/F.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- permis de construire
- demande d'agrément ERT

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- 16 683 m ² SHON construction neuve - R+2	13 M€

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

MESNIL-AMELOT

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 34' 58" E

Lat. 49° 00' 16" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

zone de délaissés routiers, partiellement végétalisée.
Construction située sous les viaducs routiers existants

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU du Mesnil-Amelot approuvé en 2005-règlement zone Uz

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF recensée dans l'aire d'étude du projet
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc naturel national ou régional recensé dans l'aire d'étude du projet
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle - approuvé le 3 avril 2007

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZPPAUP ou AMVAP recensée dans l'aire d'étude du projet
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune enveloppe d'alerte potentiellement humide au sein de l'aire d'étude
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sols pollués répertoriés dans la base de données BASOL au droit du projet
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP (Alimentation en Eau Potable) n'existe au niveau des emprises du projet. Il n'existe pas non plus de captage à proximité dont le périmètre de protection pourrait interférer avec le périmètre d'aménagement.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne figure dans aucun site inscrit ou classé
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 recensé dans ou à proximité de l'aire d'étude
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe dans ou à proximité d'aucun monument historique ou site classé

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite la mise en oeuvre de terrassement en déblais, qui seront triés et évacués vers les installations appropriées selon la réglementation en vigueur, et conformément au cahier des prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude ne présente ni continuité écologique, ni noyau de diversité.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone à sensibilité particulière recensée au droit du projet.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à créer des places de parking à usage strictement professionnel permettant de libérer celles occupées dans les parkings au contact des aéroports. Aucun trafic supplémentaire généré (relocalisation de places)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune nuisance supplémentaire par rapport à l'existant, le projet consistant en une relocalisation de places déjà existantes.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- rejets eaux pluviales faisant l'objet d'un traitement spécifique, et autorisés par arrêté interpréfectoral du 3 avril 1997 modifié le 20 novembre 2008 applicable à l'ensemble de la plateforme de Paris-Charles-de-Gaulle. - rejets eaux usées dans les réseaux publics
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déchets triés, collectés et traités selon la réglementation en vigueur en phase exploitation et chantier conformément au cahier de prescriptions environnementales.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait, selon nous, être dispensé d'étude d'impact :

- Le projet se situe dans une zone urbanisée, partiellement végétalisée, sous un viaduc routier. L'accès au parking s'effectue via les routes de services existantes.
- Le projet n'entraîne pas de trafic supplémentaire (relocalisation de places)
- Le projet engendre des rejets hydrauliques qui sont traités, et autorisés pour les EP par arrêté interpréfectoral loi sur l'eau du 3 avril 1997 modifié le 20 novembre 2008 couvrant l'ensemble de la plateforme;
- le chantier sera réalisé conformément au cahier de prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.

En conclusion, les impacts du projet sur l'environnement et la santé nous apparaissent limités et maîtrisés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Présentation détaillée du projet
Cahier de prescriptions environnementales de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Roissy

le,

09/01/13

Signature



Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle AEROGARE 2 – Parking E/F Est

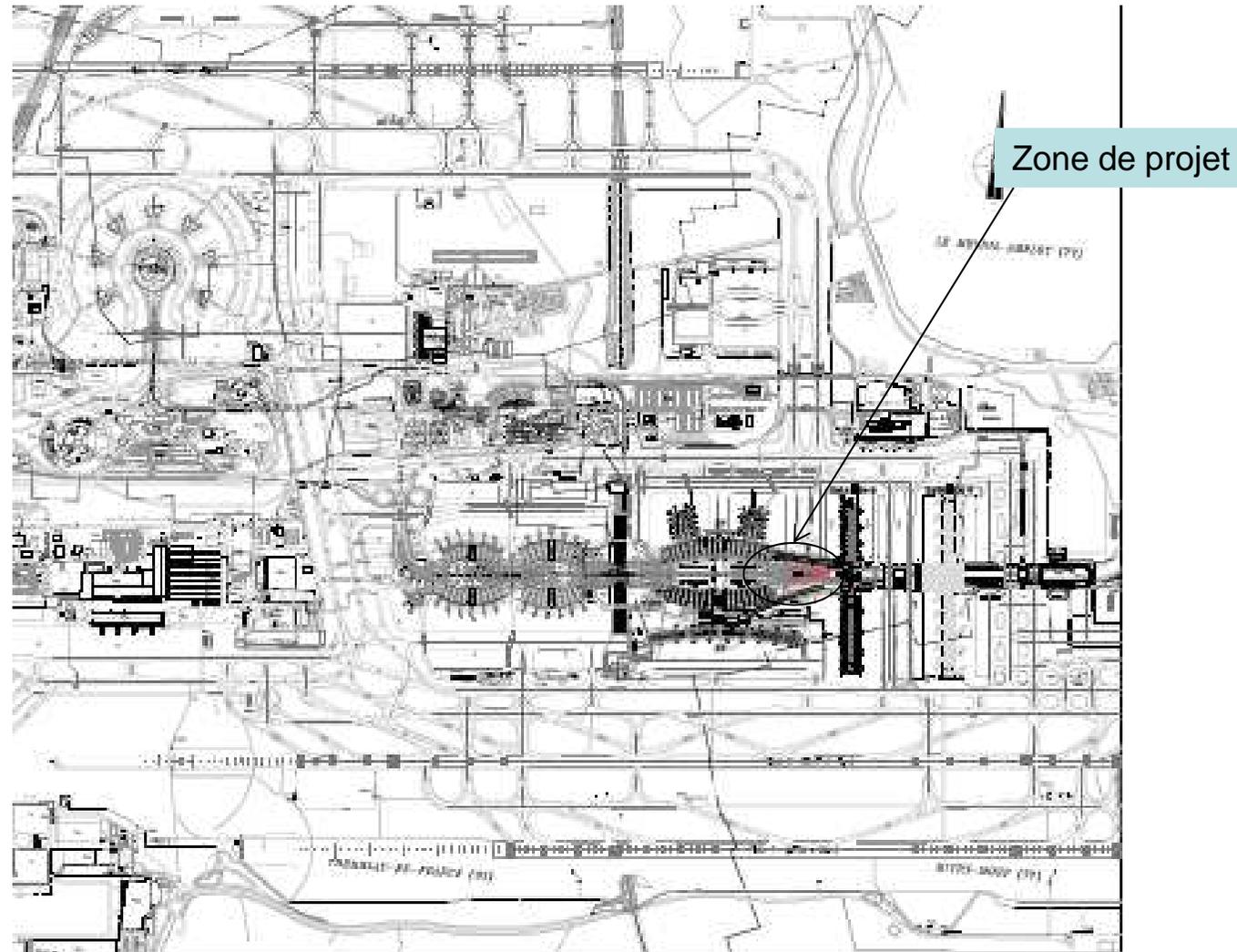


1. Situation du projet

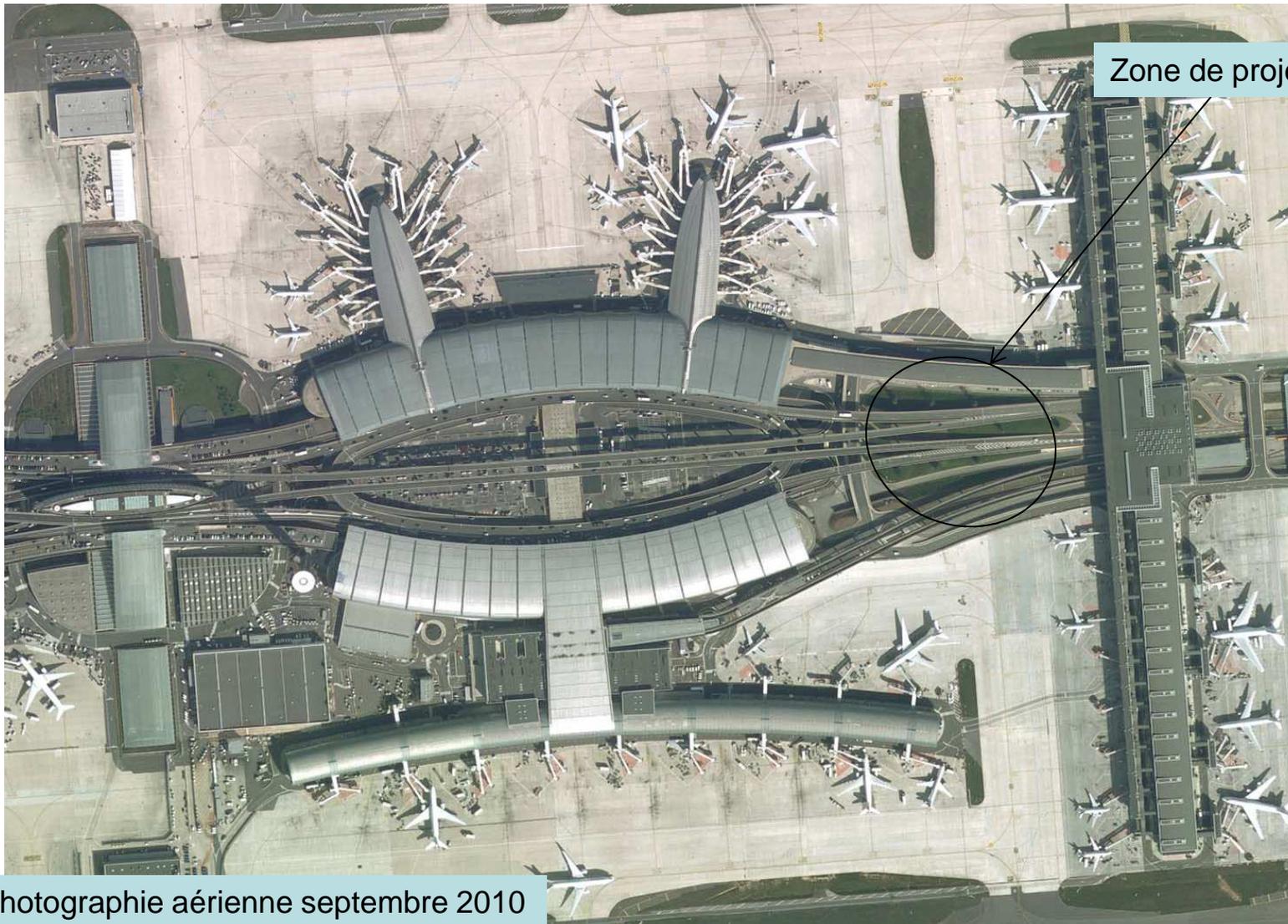


Photographie aérienne septembre 2010

1. Situation du projet

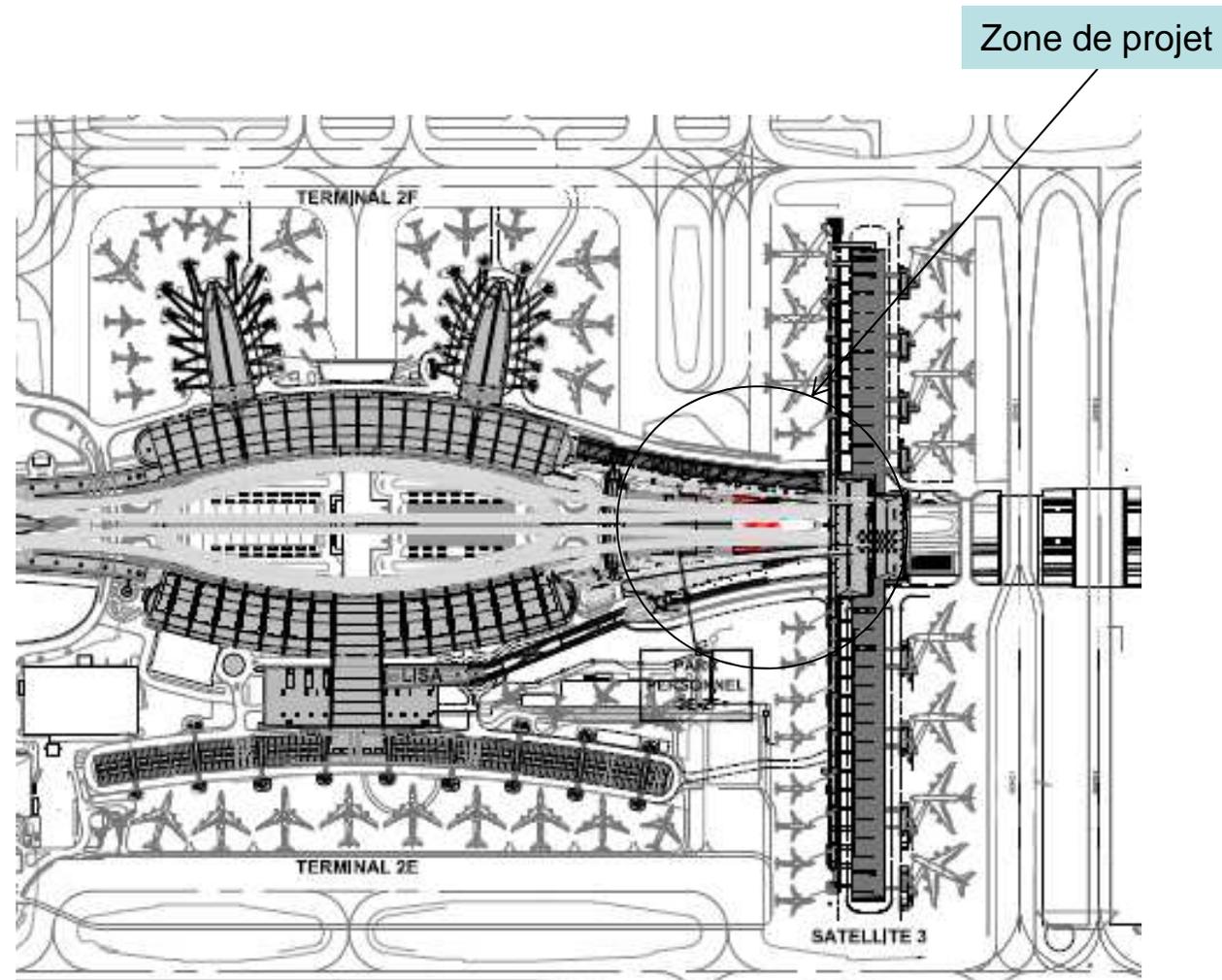


1. Situation du projet



Photographie aérienne septembre 2010

1. Situation du projet



Programme

Le projet consiste à créer un parking de stationnement à étages, ouvrage annexe à l'aérogare 2^E existante.

Le parking est destiné à un usage professionnel, et réservé strictement aux personnels d'Aéroports de Paris, d'Air France et de prestataires de services intervenant sur la plateforme, afin de répondre au besoin de places de stationnement situées au contact des terminaux tant pour les personnels que pour les passagers.

Le parking ne sera donc pas accessible au public (pas d'accessibilité pour les passagers ou accompagnants notamment).

Réalisation d'un parking à étage:

surfaces réalisées: 17 000 m² SHON environ de construction neuve;. Bâtiment R+2

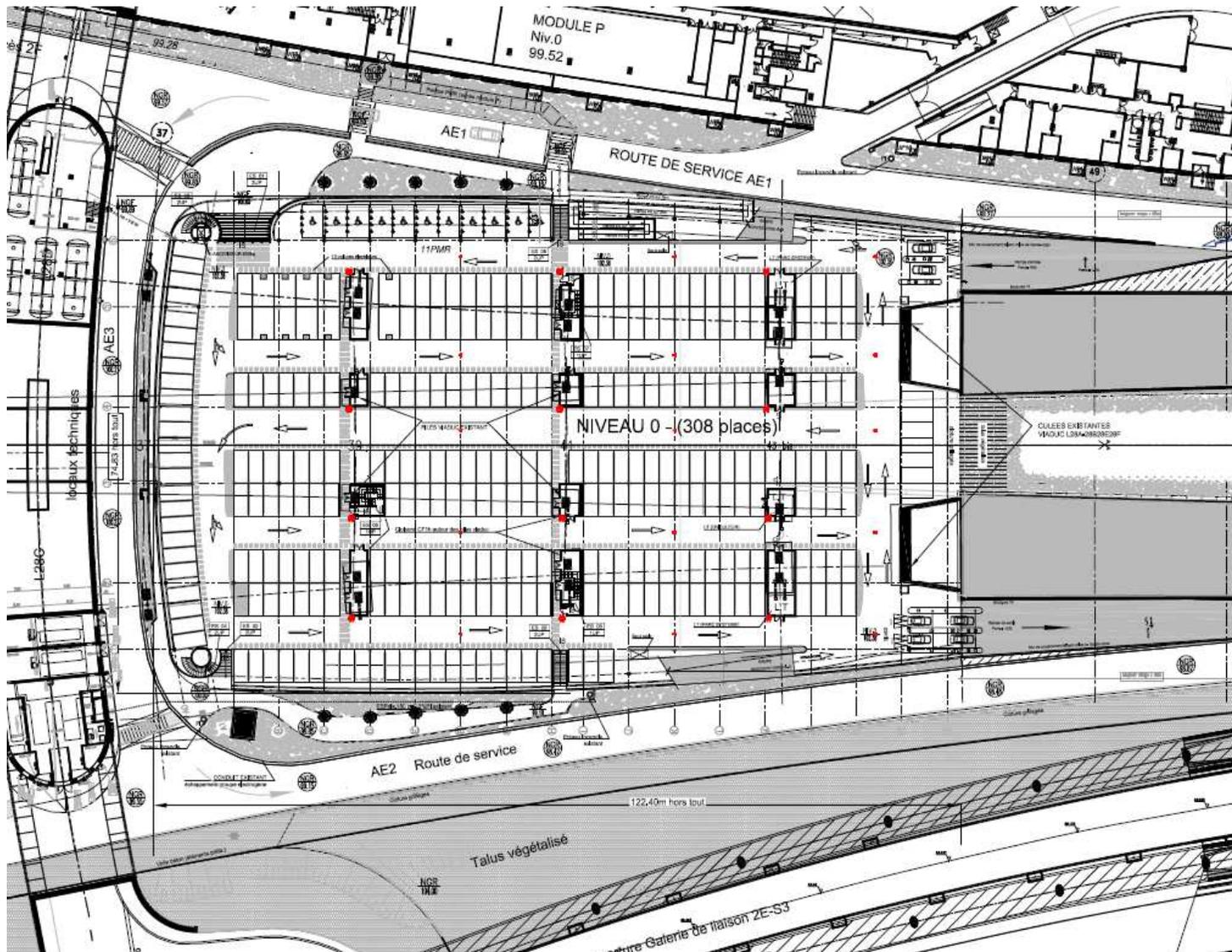
Capacité d'accueil: 600 places

Accessibilité effectuée depuis une route de service existante

Horizon de mise en service prévu: juin 2014.

Coût du projet: 13 M€

Descriptif du projet



Descriptif du projet

